

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATE	:	Le mardi 6 juin 2023
HEURE	:	19 h
LIEU	:	Bibliothèque

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 avril 2023
4. Questions du public
5. Points de la direction
  - 5.1 Planification de l'an prochain
  - 5.2 Rentrée
  - 5.3 Comité éthique
6. Mot des représentants du conseil des élèves
7. Mot de la représentante de la communauté
8. Parole au personnel
9. Objets de **DÉCISION**
  - 9.1 Adoption du budget prévisionnel 2023-2024 (RES. 2022-2023-041-09)
  - 9.2 Approbation des principes d'encadrement des frais chargés aux parents (RES. 2022-2023-041-10)
  - 9.3 Approbation du code de vie (RES. 2022-2023-041-11)
  - 9.4 Approbation des protocoles-code de vie (RES. 2022-2023-041-12)
  - 9.5 Approbation du calendrier de fin d'année (RES. 2022-2023-041-13)
  - 9.6 Approbation Plan santé et bien-être (RES. 2022-2023-041-14)
  - 9.7 Approbation-renouvellement des contrats des écoles de langue (RES. 2022-2023-041-15)
  - 9.8 Approbation de la mesure 15232 pour les programmes particuliers (RES. 2022-2023-041-16)
10. Correspondance



**11. Rapport du délégué au Comité de parents du CSSMB**  
11.1 Résumé du délégué

**12. Questions diverses**

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATE : Le mardi 6 juin 2023  
HEURE : 19 h  
LIEU : Bibliothèque

ORDRE DU JOUR

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNELS ÉCOLE	ÉLÈVES
Abdelaziz Mansouri  Samia Mekhtoul Najat Barakat Annik Lartigau Silvane Souza	Anthony Carrara (enseignant) Anne Dansereau-Ménard (enseignante) Marie-Ève Gendron (animatrice vie spirituelle et engagement communautaire) Lila Temmimi (adjointe administrative)	Deux élèves élues : Medina Belhachemi Raven Gutierrez
<b>Substituts</b>		
<b>Représentant de la communauté</b>		
<b>Membres absents</b>	Maryam Seyfaee, Silvane Soussa, , Héloïse Poulin-Therrien Lamia El Garaoui Fatima Ait Haddou	
<b>Direction de l'école</b>	Réjean Robitaille (directeur)	
<b>Invités</b>	Marie-Pier Gauthier-Vallières (directrice adjointe), Michelle Martin (directrice adjointe),	

**1. Ouverture de la séance**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : monsieur Carrara

Appuyé par : madame Lartigau

**3. Suivi et adoption du procès-verbal du 26 avril 2023**

Proposé par : madame Mekhtoul

Appuyé par : madame Dansereau -Méard

**4. Questions du public**

Pas de public présent au CÉ.

**5. Points de la direction**

Alarme de feu :

Monsieur Robitaille nous a fait un suivi sur le zonage des alarmes ainsi que l'installation et la répartition des caméras de surveillance qui viennent d'être effectuées. Au total 60 caméras de surveillance installées, depuis notre dernier CÉ.

**Planification de l'a prochain :**

Sur la question de la répartition des locaux, Monsieur Robitaille nous a présenté un aperçu sur la répartition des locaux et le déplacement des enseignants entre les édifices. So objectif est de réduire au maximum le nombre de profs qui se déplacent entre les deux écoles. On a passé de 12 à 4 profs qui se déplaceront l'année prochaine.

Par ailleurs il confirme que tous les professeurs réguliers ont, désormais, tous un local pour chacun d'eux.

Monsieur Robitaille nous informe qu'il avait fait appel à un soumissionnaire monsieur Foucher, en guise de simulation, pour remettre de l'ordre pour l'organisation scolaire. Il a mentionné, également qu'on essaie de réfléchir sur la pertinence des projets pour nos élèves avant de les présenter.

Monsieur Robitaille nous a fait un survol sur les tâches de monsieur Foucher comme sous-traitant qui s'occupe principalement de l'horaire. D'ailleurs il a mentionné que la rentrée administrative va présenter un horaire cahier d'un seul coup. Un à Émile Legault et l'autre à Saint-Germain. Le départ du responsable des horaires monsieur Lacasse nous a servi de leçon selon monsieur Robitaille en faisant référence au problème des horaires vécu au début de la rentrée.

Un autre exemple des tâches de monsieur Foucher est de s'occuper du programme de Concomitance avec la 5eme période pour certains cours. Il a également évoqué l'allongement des heures du soir 29 et du 30 aout.

Marie-Ève Gendron soulève la question du paiement en ligne.

Monsieur Robitaille propose d'effectuer le paiement à l'école, ce qui permettrait aux élèves de venir chercher au même temps leurs cahiers. De ce fait, l'école s'assurerait d'une distribution efficace des cahiers et gestion administrative de façon optimale, notamment à Émile Legault.

Mme Lamia El Garaoui se voit surprise du nombre des nouveaux élèves arrivés.

Mme Lila Temmimi mentionne qu'on avait beaucoup d'inscription, mais moins d'élèves. Monsieur Robitaille parle d'un écart de 70 élèves. Ce qui aurait engendré une réduction deux classes Saint Germain. Par ailleurs madame Lartigau évoque l'ajout de deux classes en sec 3-4 et deux classes d'accueils.

Robitaille nomme que notre école compterait 12 groupes accueil - Limites. Pour le sec 3-4-5, selon lui, il serait difficile de faire des prévisions il faut être sûr d'avoir un nombre pour former le groupe.

Madame Lamia El Garaoui soulève la pertinence de miser sur une bonne planification à la place de mettre des plans B, elle suggère de prévoir une relève. Monsieur Robitaille valide le changement de classe après un mois. Il mentionne toute fois que cette année on a monsieur Foucher qui confectionne l'horaire (élève - enseignant) pour éviter une rentrée chaotique, mais, on n'est pas l'abri des surprises pour l'ensemble de la CSMB. On attend ce qui va se passer, selon lui, pour l'ensemble de la CSMB. Il ajoute qu'il est très difficile de trouver un technicien en organisation scolaire, on n'a d'ailleurs pas le contrôle, selon lui. D'autant plus que l'agente dédiée à cette tâche est absente, en ce moment.

### **Le comité étique :**

Monsieur Robitaille espère le retour de madame Fillion, la semaine prochaine. Il mentionne qu'il ya des choses à améliorer avec les ressources humaines, il fait référence à la coordination du Basket, avec monsieur Lauzon.

Monsieur Carrera pose la question sur la présence de madame Blanchette, l'année prochaine. Monsieur Robitaille évoque une réserve de la révision de la reconduite du mandat de cette dernière.

Mme Lartigau nomme qu'on n'a rien en place et qu'en ne va pas attendre le temps. Selon elle, Il faut qu'on consulte le ministère afin d'avoir plus d'éclairage sur certaines questions ambiguës, elle mentionne que la direction a l'obligation d'informer les parents et l'obligation de faire des actions. Monsieur Robitaille rassure les parents qu'e septembre il reviendrait avec une présentation claire sur la question.

Monsieur Antony Carrara soulève question de la rencontre du coach et l'élève, ce qui serait vu comme un protocole avec une complication dans la procédure.

Madame Lartigau mentionne l'obligation de présenter le mandat du comité Éthique aux parents. Monsieur Robitaille nomme qu'il va voir le protocole du CSSMB.

Dans ce sens, Monsieur Robitaille aborde dans ce sens l'obligation de la rencontre du coach et l'élève e lien avec la responsabilité des parents. Le parent doit être au courant de ce qui se passe.

### **Mot des représentants du conseil des élèves :**

Les élèves se questionnent sur la journée culturelle. Ils veulent s'assurer que l'année prochaine serait meilleure et que cette journée aura lieu avec la garantie de la direction. Monsieur Robitaille leur répond de façon affirmative. Mais n'a pas répondu sur la possibilité d'organiser la fête de fin d'année à Émile Legault comme c'est le cas à Saint Germain.

Madame Gendron mentionne qu'elle avait déposé une demande pour le 12 juin mais n'a pas eu de réponse. Monsieur Robitaille dit qu'il fera u suivi.

La représentante des élèves revient sur les l'annulation de la troisième et quatrième période, pour ce jeudi. Elle évoque le problème de communication entre les élèves et la direction. Elle suggère de le savoir à l'avance. Monsieur Robitaille suggère à son tour de désigner une personne qui sera dédié pour l'organisation de la fin de l'année.

Les élèves sont déçus sur les activités de leurs camarades qui ne sont pas se sont pas déroulé comme prévu, notamment à Émile Legault.

Monsieur Robitaille nomme que la planification est importante, car quand elle arrive en retard, cela propose des obstacles et un problème pour la probation notamment quand cela pourrait coïncider avec l'horaire d'examen. Selon lui, il faut améliorer la planification pour éviter de continuer de travailler sans prévisibilité. Contrairement à Saint-Germain, la communication est plus facile. L'enseignant des classes accueil, Madame Dansereau -Ménard propose de présenter le projet avant décembre ou en début de l'année.

Selon Monsieur Robitaille il est préférable de rajouter les choses au fur et à mesure, car le conseil d'établissement approuve ce qui est chargé aux parents comme activité et ça devient compliqué donc il faut s'outiller .

Selon Monsieur Carrara on a déjà présenté les activités mais c'était difficile de présenter le budget, cette année. Le problème réside dans la transition de la direction. Monsieur Robitaille mentionne qu'il faut changer la culture de la gestion des budgets. Quant au calendrier d'événements il nomme qu'il faut chercher les activités intéressantes puis on débloque le budget, selon les besoins des élèves et leurs intérêts.

Exemple : la sortie des élèves en adaptation à Québec. Madame Dansereau -Ménard mentionne, quant à elle, que cette année, elle aurait planifié une activité pour ses élèves accueil, mais à cause des dates du conseil d'établissement, on n'a pas pu aboutir. Monsieur Robitaille revient sur la nécessité d'améliorer la prévisibilité. Madame El Garaoui , dans ce sens, propose une petite fête à l'heure de dîner afin de pu faire plaisir aux élèves finissant car à Saint-Germain la fête de fin d'année est bel et bien maintenue.

Les élèves du conseil ont exprimé leur déception quant au l'annulation de l'activité à la fin de l'année à leur école Émile Legault. Monsieur Robitaille les a rassurés, il me mentionne que la direction prend en considération les attentes et les besoins des élèves et dans l'avenir, selon lui, le travail de coordination entre les deux édifices est à améliorer.

Monsieur Carrara mentionne quant à lui que cette année, on avait eu moins d'activité, en revanche avait enregistré plus de dépenses. Il se questionne sur la situation. Il ajoute qu'on doit changer les méthodes qui

sont centralisées. Monsieur Robitaille explique, qu'avant, il n'y avait pas une firme comptable qui surveille les dépenses, d'où impact direct sur l'organisation scolaire.

Madame Lartigau exprime les frustrations des parents par rapport aux embûches des systèmes en allant sensibiliser les acteurs principaux

**Mot de la représentante de la communauté :**

Absente.

**Parole au personnel :**

Les membres ont mentionné qu'ils ont déjà exprimés leurs besoins et avis .

**Objet de décisions :**

Mosieur Robitaille a fait une présentation détaillée du Budget annuel.

Il mentionne, entre autres, ce qui suit : : les activités scolaires sont payées on a même fourni pour le basket masculin l'uniforme. Les activités parascolaires, les tenues seront remises à la fin de l'année. Les frais ne serait pas chargé aux parents. Il a également présenté la ventilation du budget : Il dit qu'il y a un risque d'avoir des nouvelles allocations entre parenthèses (**voir le tableau, dans les pièces jointes**). On a une présentation des tableaux avec les explications et précision, les cartes de crédit sont gérées par le centre des services scolaires, exemple: les frais de monsieur Foucher pour son mandat de l'organisation scolaire.

L'école paye les frais des cours d'été cela permet à l'élève de finir ses études.

Monsieur Robitaille nous a expliqué les différents fonds dans le 1 et le 2. Le 3ème et le 4ème sont dédiés. Au primaire. Il a mentionné que malgré l'inflation, on n'a pas changé le fond.

Madame Barakat a proposé le budget et Madame Mekhtoul l'a appuyé .

**Approbation des principes d'encadrement des frais chargés aux parents :**

On utilise 80 % des documents, ce qui est acceptable, pour les frais chargés aux parents . On suit l'inflation (**voire l'annexe**). Le document est proposé par les ressources financières. Ce sont les frais de la contribution financière d'une année à une autre. Sauf approbation spéciale, on propose le plan B. Si le maximum est déposé l'autre pourcentage, il est difficile pour la prouver.

Madame Gendron nomme quand jette les cahiers des exercices. Monsieur Robitaille, répond que théoriquement, ce matériel doit être utilisé à 80 %. D'ailleurs on doit le rappeler aux personnels. Madame

Madame Lartigau propose les principes d'encadrement des frais aux parents et Monsieur Carrara seconde.

**Approbation du calendrier de fin d'année :**

Voire les documents présentés par la directrice adjointe madame Michele Martin .

À Saint-Germain, on a abordé les dates prévues pour le C1, CC, la préparation de l'examen de lecture

Le 14 15 et 16 juin, c'est pour vider les casiers .

On a abordé les sorties : bowling, glissade d'eau.

Madame Lartigau approuve, elle parle de la récupération d'uniforme.

Madame Gendron parle de la publicité pour faciliter l'opération des dons. La boîte reste à l'école au casier. Les élèves du secondaire 5 sont tous courant. Madame Gendron prévoit le lavage.

On a aussi approuvé le calendrier de l'école, Émile Legault, on a eu où on a eu une discussion sur le départ, un hâtif des secondaires cinq. Il semble qu'on aura un manque d'élèves pour les cours en p.m., car il faut libérer les enseignants (selon la Convention collective). Une élève des conseils aborde les absences des élèves pour les cours de la P3 et la P4, elle suggère de ne pas avoir de cours lors du départ hâtif. Monsieur Robitaille mentionne qu'on n'est pas obligé d'offrir 180 jours et on doit offrir des services éducatifs. On place les examens et on laisse le temps aux profs de prendre le temps pour corriger. Les courriels sont envoyés aux parents et les élèves avec le code QR pour le scanner, ce qu'a mentionné madame Martin ..

On envoie la mise à jour aux parents. Avec l'information sur l'uniforme.

Madame El Garaoui approuve le calendrier et Monsieur Masouri appuie

#### **Approbation –renouvellement des contrats des écoles de langue :**

Monsieur Robitaille nous informe que la somme totale des revenus des contrats des écoles est de 20 000 \$ en plus du budget. Le SSMB reçoit l'argent et le verse dans le corps de l'école, il paraîtra dans le budget dans le fond 4.

Monsieur Carrara verbalise qu'on peut utiliser le fond dans les activités comme les tournois.

Madame Lartigau évoque la disponibilité des locaux et des contrats. Monsieur Robitaille explique que la location de locaux sont utilisés pour les activités. Les espaces publics sont libérés pour le public de l'école. Il faut sensibiliser.

Madame Barakat propose Et Madame Temmimi appuie

#### **L'approbation des mesures particulières :**

Monsieur Robitaille nous informe qu'on a reçu une somme de 250 000 \$, le programme demande de remboursement en charge et puis en crédite 300 \$ pour l'année prochaine. **(Voir le texte de la résolution)**

**Exemple** : un élève régulier fait des frais, dans le programme de concentration plus les frais de coordination.

Madame Lartigau propose Monsieur Carrara appuie.





### **9.9-Activités de l'école Sait Germain :**

L'équipe de la direction de Sait Germai a présenté les activités de fin d'année, on a abordé les sorties suivantes :  
À Québec : adaptation scolaire, sortie à la ronde pour les classes Cc de Saint-Germain, Sortie au Sctrarium ,  
activité de \*cuisiner au suivant\* , sortie au Vieux Montréal, sortie aux sciences des météo.

On a également prévu, en cette fin d'année un bowling et Aqua club .

Madame Lartigau évoque la nécessité de mettre en place un dispositif pour s'assurer qu'il n'y a pas d'accident, les adultes seront mobilisés pour l'activité avec plus de surveillance et de vigilance.

Monsieur Carrara propose et Monsieur Mansouri appuie

### **Note importante :**

Monsieur Robitaille mentionne qu'il faut se revoir pour approuver les frais chargés aux parents, étant donné l'absence de Madame Fillion, donc on reporte également l'approbation du code vie du protocole et du protocole de santé bien-être. Monsieur Robitaille propose de les aborder lors du prochain et dernier CÉ , prévu le fait le 27 juin. À la fin.

On a convenu à ce que le souper serait reporté pour le 20 juin au restaurant Ottavia et le dernier c'est prévu le 27 juin de 19 heures à 21h.

### **Correspondance :**

Aucune.

Rapport du délégué au comité de parents :

Aucun.

### **Questions diverses :**

Aucune.

### **Fermeture de la séance :**

La séance est déclarée levée à 22h.

### **Prochaine rencontre :**

Mardi 27 juin 19h00



**Souper du CÉ** : reporté pour le mardi 20 juin 18h30, au restaurant Ottavio.